

Hopfenweg 21  
Postfach/C.p. 5775  
CH-3001 Bern  
Tel. 031 370 21 11  
Fax 031 370 21 09  
info@travailsuisse.ch  
www.travailsuisse.ch

Berne, le 2 mars 2009: conférence de presse consacrée au Dialogue sur l'égalité des salaires

## **L'égalité salariale: un investissement qui sera payant**

---

Martin Flügel, président de Travail.Suisse

---

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Mesdames et Messieurs,

Aux yeux de Travail.Suisse, organisation faîtière autonome de défense des intérêts des travailleurs, le projet « Dialogue sur l'égalité des salaires » présenté et lancé aujourd'hui par la Confédération conjointement avec les partenaires sociaux, ne se limite pas à s'attaquer aux facteurs qui sont à la base des discriminations salariales entre femmes et hommes, qui subsistent dans le monde du travail et à assurer le respect des normes législatives en la matière, respect qui devrait aller de soi. Il va bien au-delà, comme je vais tenter de le démontrer en analysant trois aspects qui me tiennent particulièrement à cœur.

### **Apprécier la valeur du travail**

Lorsque l'on parle d'égalité salariale, autrement dit du respect du principe « à travail égal salaire égal », on ne pense pas seulement à la somme d'argent qui vient garnir le porte-monnaie ou, plutôt, le compte bancaire des salariés à la fin du mois, mais l'on porte toujours également une appréciation sur la valeur que représente le travail. Or, depuis ces dix à vingt dernières années, le prix que l'on attache au travail a été sacrifié sur l'autel de l'engouement pour la rémunération du capital.

Pour Travail Suisse, le prix que l'on attache au travail revêt une importance de premier plan. Notre organisation est convaincue que seule une nouvelle appréciation de la valeur du travail est de nature à nous permettre de trouver des solutions pour sortir de la crise actuelle qui n'est pas seulement financière. En lançant publiquement le Dialogue sur l'égalité des salaires, qui plus est en présence d'un conseiller fédéral, les partenaires sociaux et l'administration fédérale montrent la valeur qu'ils attachent au travail. A nos yeux, le signal qu'ils donnent ainsi est très positif.

## **Concilier impératifs familiaux et obligations professionnelles pour les femmes et les hommes.**

L'égalité salariale n'a pas seulement un impact décisif sur le statut de l'homme et de la femme dans la vie économique, en d'autres termes, dans le monde du travail. C'est d'elle que dépend aussi dans une large mesure la possibilité de concilier vie familiale et obligations professionnelles, autrement dit le statut des hommes et des femmes dans la société. Cette remarque vaut, en particulier, pour les hommes et plus précisément pour les pères de famille quand bien même la plupart d'entre eux ne se sentent pas victimes d'une discrimination salariale. En effet, les écarts de rémunération entre femmes et hommes que l'on constate aujourd'hui font que, souvent, les pères qui veulent s'occuper des enfants ne peuvent le faire qu'au prix d'une importante baisse de revenu. Aussi, une répartition des impératifs familiaux et des obligations professionnelles sur la base d'un véritable partenariat impliquant que le père exerce un emploi à temps partiel, représente-t-elle, pour nombre de jeunes familles, un objectif tout simplement inatteignable.

L'égalité salariale entre femmes et hommes permet à d'avantage de pères et de mères de se partager équitablement charges familiales et activités lucratives. Aussi est-elle d'une importance capitale pour le devenir de la Suisse. Celle-ci, en effet, ne pourra maintenir le haut niveau qui est le sien sur le plan économique, en matière de sécurité sociale et sous l'angle de la qualité de vie, que si tous, femmes et hommes sont à même de mettre leur force de travail au service du pays tout en faisant face aux obligations familiales dans des conditions raisonnables. A n'en pas douter, l'égalité salariale est un bon investissement qui sera payant pour la Suisse.

### **Un test pour le partenariat social**

Travail.Suisse se félicite de ce que l'on cherche à atteindre l'objectif de l'égalité des salaires par un dialogue reposant sur le partenariat social. La voie choisie est conforme aux valeurs fondamentales que nous prônons et s'inscrit dans notre tradition. Tout en saluant la solution retenue, Travail.Suisse caresse naturellement l'espoir que le projet « Dialogue sur l'égalité des salaires » rencontre le même succès que les autres projets réalisés par la même voie.

Vu sous cet angle, le Dialogue sur l'égalité des salaires constitue un test pour le partenariat social: permetta-t-il de résoudre à satisfaction de (vieux) problèmes par de nouvelles voies ? Travail.Suisse et les fédérations qui lui sont affiliées et qui ont d'ailleurs souscrit expressément au projet, sont confiants. Un échec constituerait pour nous une âpre déception. Il déboucherait forcément sur de nouvelles réglementations et interventions de l'Etat. Aussi parlons-nous de l'idée que le Dialogue sur l'égalité des salaires revêt également un grand intérêt aux yeux des employeurs et que les entreprises seront nombreuses à y participer. Pour notre part, nous sommes disposés non seulement à mener ce dialogue mais encore à contribuer à ce qu'il soit un succès.

Merci de votre attention.